Document generated on 05/16/2024 6:19 a.m.

**Spirale**
Arts • Lettres • Sciences humaines

SPIRALE

# Mémoire collective et crise d'octobre

## *Les silences d'octobre. Le discours des acteurs de la crise de 1970* de Manon Leroux, VLB éditeur, 169 p.

Caroline Désy

Number 187, November–December 2002

URI: https://id.erudit.org/iderudit/17107ac

See table of contents

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)
1923-3213 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Désy, C. (2002). Mémoire collective et crise d'octobre / *Les silences d'octobre. Le discours des acteurs de la crise de 1970* de Manon Leroux, VLB éditeur, 169 p. *Spirale*, (187), 32–33.

Tous droits réservés © Spirale magazine culturel inc., 2002

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

# MÉMOIRE COLLECTIVE ET CRISE D'OCTOBRE

**LES SILENCES D'OCTOBRE. LE DISCOURS DES ACTEURS DE LA CRISE DE 1970 de Manon Leroux**
**VLB éditeur, 169 p.**

La mémoire est extrêmement importante dans un destin collectif, peut-être même plus que l'histoire. La mémoire collective, écrivait Maurice Halbwachs, se distingue de l'histoire au moins sous deux rapports. D'abord, la mémoire collective retient du passé « *ce qui en est encore vivant et capable de vivre dans la conscience du groupe qui l'entretient* ». Ainsi, « *dans le développement continu de la mémoire collective, il n'y a pas de lignes de séparation nettement tracées, comme dans l'histoire, mais seulement des limites irrégulières et incertaines* ». Le second caractère de distinction est qu'il y a plusieurs mémoires collectives. Les mémoires collectives adoptent des points de vue, elles établissent une hiérarchie des lieux et des périodes, suivant l'importance qu'ils revêtent. De plus, certains événements ratent leur rendez-vous avec la mémoire collective, sans doute parce qu'ils deviennent des lieux dans lesquels l'identification collective est impossible. Pour la mémoire collective, en effet, les événements comptent moins que les représentations imaginaires qu'ils font naître et qui les encadrent. Ces considérations générales peuvent s'appliquer à l'étude d'événements particuliers.

Dans *Les silences d'octobre*, la mémoire directe des événements d'octobre 1970 est analysée par Manon Leroux, telle que l'expriment les hommes et les femmes qui ont fait ces événements. Son étude s'appuie surtout sur des articles de trois grands quotidiens montréalais (*Le Devoir, La Presse* et *Le Journal de Montréal*) et couvre les périodes du discours immédiat et de la mémoire qui se met en place entre 1971 et 2000, divisées dans l'essai en trois sections.

## Procès et rumeurs

Une première période (1971-1973) couvre la saga des procès des felquistes, dont les plus célèbres sont ceux de Paul Rose, Michel Viger, Francis Simard, Bernard Lortie et Jacques Rose. Les premiers à comparaître sont Simard et les Rose : ils adoptent un ton qui préfigure la « guérilla judiciaire », y allant de slogans, de refus de répondre, d'insultes, etc. Paul Rose, surtout, dont le procès est truffé d'anomalies, utilise son temps de tribune pour faire le procès de la justice et de la société québécoise. Au cours des procès individuels, alors que Simard « *s'enferme dans le mutisme pour protester contre l'impossibilité d'obtenir un procès juste* », Lortie choisit de faire une plaidoirie qui est retranscrite dans les journaux (on en retrouve des extraits en annexe du livre de Manon Leroux), tandis que les procès de Jacques Rose sont l'occasion pour les médias de « *rapporter les propos de cour croustillants ou choquants* ». Des militants subissent des procès pour conspiration séditieuse tandis que d'autres prisonniers d'Octobre sont en attente de procès à l'été 1971, alimentant l'actualité « *par des manifestations, des demandes ou des confidences faites aux médias* ». Manon Leroux note avec justesse que les procès maintiennent la crise bien présente dans les médias d'information et que le FLQ est encore actif en 1971-1972, avec son lot de communiqués et d'actions, parmi lesquels il est difficile de distinguer le réel du faux. Dans cette effervescence, il est trop tôt pour que le discours des acteurs puisse être qualifié de « mémoire ».

Le deuxième moment fort étudié par Manon Leroux est celui des commissions d'enquête et des audiences publiques (qui se heurtent, entre autres, au refus du gouvernement fédéral et de la GRC de fournir des documents). Puisque les divers rapports n'arrivent pas à faire toute la lumière sur les événements, des théories émergent. Les années 1973-1982 délimitent une période durant laquelle « *certains cherchent à tourner la page, d'autres insistent pour éclairer tous les recoins sombres de l'histoire* ». On assiste au retour des ex-felquistes exilés et à leurs procès ainsi qu'aux libérations successives des membres de la cellule Chénier, mais le cœur du discours n'est pas constitué de leurs témoignages. Rumeurs, insinuations et questions se bousculent : le nom de Pierre Laporte surgit dans l'enquête sur le crime organisé; l'indicatrice Carole de Vault et le policier Julien Giguère témoignent devant une commission d'enquête, mais leurs « révélations » ne font qu'embrouiller les pistes; la confusion est nourrie à son tour par la thèse du sixième homme de la cellule Libération et par la théorie des « forces obscures » présentes dans la Crise.

## La commémoration, moment de parole et de mémoire

À partir de 1980, la mémoire s'installe, bien que la crise ne soit pas « célébrée », mais rappelée au souvenir. La mise en scène de cette mémoire est le fait, entre autres, des commémorations. La commémoration, de façon générale, est destinée à rappeler le souvenir d'une personne ou d'un événement. Dans le cas des grandes commémorations nationales ou internationales, on choisit des événements susceptibles de rallier le plus grand nombre. Ce faisant, la commémoration peut être envisagée comme une réécriture/interprétation de l'histoire. La mémoire collective mise ainsi en place fait office de réécriture de l'histoire d'où sont bannies, par exemple, les blessures faites à l'identité.

On peut aussi parler d'une utilisation stratégique de la commémoration. Ainsi, on a peu évoqué, en pleine campagne référendaire de 1995, les vingt-cinq ans de la Crise d'octobre, bien qu'on en ait profité pour rééditer en vidéo *Les Ordres* de Michel Brault En 1991, Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière écrivaient dans *Les Mémoires québécoises* : « *[L]a Crise d'octobre 1970 a laissé beaucoup plus de sentiments de refoulement que de fierté dans la mémoire québécoise, comme autant de souvenirs désagréables.* » Y aurait-il eu traumatisme collectif? Fernand Dumont, que cite Manon Leroux, disait d'Octobre que c'était un traumatisme ayant freiné « *ce qui aurait pu devenir un développement plus organique de ce qui avait commencé avec la Révolution tranquille* ».

Dans le livre de Manon Leroux, la commémoration est un moment de parole sur les événements, une occasion privilégiée de se souvenir. Le leitmotiv le plus fréquent des commémorations de la Crise d'octobre de 1975 à 2000 sera la dénonciation de la Loi des mesures de guerre et ses conséquences, le seul thème, selon l'historienne, qui rallie des observateurs et des acteurs de diverses provenances, peut-être parce que cette interruption de la démocratie est un épisode plutôt désagréable (sinon douloureux) de la mémoire collective. Manon Leroux montre aussi qu'il y a eu une commémoration importante des vingt ans de la crise en établissant que la couverture de presse est nettement plus considérable qu'en 1980 : un éventail d'acteurs publient ou sont interviewés dans divers journaux, cahiers spéciaux et revues; il y a aussi des émissions spéciales à la télévision, un colloque et une manifestation dans les rues de Montréal. Un nouveau thème apparaît dans cette commémoration de

1990 : le rôle des médias dans la crise. On oscille entre l'hypothèse que le FLQ a manipulé les médias et celle selon laquelle ces mêmes médias auraient plutôt été intimidés par les manœuvres de Jérôme Choquette (ministre de la Justice dans le cabinet Bourassa).

## Les témoignages

Outre quelques clichés, formulations malhabiles et manques de distance occasionnels, soulignons que l'appareil théorique de cette étude « savante » est assez ténu (il s'agit, après vérification, du même que dans le mémoire de maîtrise). Par exemple, faute de définition, on suppose que le terme « discours » est utilisé dans son sens commun. Les analystes du discours s'attendraient à y trouver une analyse énonciative alors que Manon Leroux procède plutôt par analyse thématique. Ce qui n'est pas un mal en soi, bien que certaines expressions relevées dans le corpus (par exemple, les propos sur la menace, le complot et le danger) auraient gagné à être déconstruites à l'aide d'instruments linguistiques. Enfin, on aurait pu aussi développer une réflexion sur l'utilisation des témoignages comme source historique. Dans son mémoire, où elle abordait la question, Manon Leroux écrit que « *L'absence de neutralité des acteurs reste le plus gros obstacle à l'utilisation de leur témoignage comme source historique* ».

Pourtant les documents subjectifs ne sont pas sans intérêt, bien que la subjectivité qui les distingue exige une attitude critique. Si l'on se fie aux ouvrages de méthodologie en sciences historiques, tout témoignage doit être examiné du point de vue de la sincérité et de l'exactitude. On ne saurait donc parler de « témoignage » sans aborder la question de la vérité. Mais quelle vérité? La mise en récit suppose une dose de fiction, comme toute tentative en vue d'établir les faits comporte une zone de distorsion inévitable. Michel de Certeau ne parlait-il pas du « *roman de l'histoire* »? Et, commentant les pages consacrées par Freud à la « vérité historique », de « *déformation* » et de « *déplacement* »?

On ne peut pas demander aux acteurs d'être neutres ou aux documents d'être fiables à cent pour cent. Encore moins lorsqu'on travaille les mémoires collectives, qui ne savent être que partiales et subjectives.

## Des questions

Ce qui rend fascinant l'ouvrage de Manon Leroux, ce sont les questions discutées et celles qui restent sans réponse. Une question importante, du côté du pouvoir : comment a-t-on pu juger qu'il y avait « insurrection appréhendée »? Quelle était la menace réelle du FLQ? Puis, pendant les procès, la question de l'attitude arbitraire des gouvernements. Du côté des felquistes, d'autres questions : l'assassinat de Pierre Laporte était-il accidentel ou non (bien que les membres de la cellule Chénier aient choisi d'en porter la responsabilité)? Quel a été le rôle de la cellule de soutien Information Viger à l'automne 1970? Enfin, Manon Leroux souligne avec justesse que personne ne mentionne les élections municipales du 25 octobre 1970, « *qui ont eu lieu en pleine Crise et dans des circonstances que d'aucuns ont qualifié d'antidémocratiques* ». Ces questions sur Octobre en font surgir d'autres, d'ordre théorique et général : dans quelles circonstances la parole des acteurs parvient-elle jusqu'aux journaux? Les représentations imaginaires de la Crise d'octobre lui rendent-elles justice? À noter, enfin, la question du *mutisme* de certains protagonistes, paradoxale dans un ouvrage sur le discours. Certains acteurs importants, en effet, ne parleront jamais (par exemple, Jean Drapeau et son bras droit Lucien Saulnier, « *qui ont pourtant joué un rôle de premier plan dans la Crise* »); d'autres n'ont plus parlé des événements après leur emprisonnement; ceux qui s'expriment disent bien ce qu'ils veulent rendre public (ne serait-ce que pour des raisons légales qui les incitent à rester cois). Comme le dit Francis Simard : « *le reste, je vais mourir avec.* »

**Caroline Désy**

*Anarchie d'une résidence* de Jean Cédras, 2002

Jean Cédras